

La Palestine exige de l'ONU la fixation de délais pour le retrait d'Israël des territoires occupés



New York, 19 août (RHC).- La Palestine a exigé du Conseil de Sécurité de l'ONU l'adoption d'une résolution définissant les délais pour le retrait des troupes israéliennes des territoires occupés en 1967.

Dans des déclarations à la presse, le chef de la délégation palestinienne aux conversations avec Israël, Saib Arikat, a signalé que son pays a présenté officiellement cette demande au Conseil de Sécurité et qu'il réclame la coopération de la communauté internationale pour obtenir la pleine souveraineté de son peuple.

Le dirigeant du Jihad Islamique et membre de la délégation palestinienne qui négocie avec le régime sioniste de Tel Aviv au Caire, Haled al Batsh a mis l'accent sur le fait que les négociations pourraient s'effondrer à n'importe quel moment. Il a signalé qu'Israël est responsable du fait qu'aucun accord n'ait été conclu jusqu'à présent.

Les autorités palestiniennes ont dénoncé le fait que, par son intransigeance et son refus de faire des concessions, Israël cherche à faire échouer les conversations.

Hier, les deux parties ont décidé de proroger le cessez-le-feu de 24 heures encore pour poursuivre les négociations en vue d'une trêve de longue durée.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/31263-la-palestine-exige-de-lonu-la-fixation-de-delaix-pour-le-retrait-disrael-des-territoires-occupes>



Radio Habana Cuba